



Côté

Plouzané

Samedi 24 mars 2018

Rencontre entre M. Le Bris et les élèves de 3^e du Collège Kerallan

Dans le cadre de l'EPI Maths-EMC-Géographie, les élèves de 3A et 3D ont eu l'opportunité de rencontrer M. Le Bris, l'adjoint au maire chargé de l'urbanisme. Cette rencontre avait pour but de découvrir l'urbanisme de Plouzané et les projets qui y sont menés.

Cette intervention s'est faite le mardi 20 mars.

Tout d'abord, l'adjoint au maire a présenté son rôle d'adjoint qui consiste à gérer tout ce qui est en lien avec l'urbanisme à Plouzané. Il est autorisé à signer les actes administratifs standards et habituels comme les déclarations préalables. Il mène sa mission en collaboration avec le service urbanisme de la mairie.

Ensuite, les élèves de Kerallan ont eu l'occasion d'en apprendre d'avantage sur Plouzané, mais particulièrement sur son urbanisme. Cette commune est divisée en 4 pôles : Le Bourg, Castel Nevez, La Trinité et Le Technopole. Elle compte 12 775 habitants. Cette population augmente régulièrement depuis plusieurs années. Sa superficie est de 3 314 hectares. Plouzané est une commune plus rurale qu'urbaine.

Puis M. Le Bris leur a cité et expliqué les textes réglementaires qu'il faut respecter pour tout projet d'aménagement : le code de l'urbanisme, le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), la loi littoral, le PLU (Plan Local d'Urbanisation) et PLU facteur 4.



Pour finir, l'adjoint au maire leur a parlé des projets en cours et futurs projets menés à Plouzané. La ZAC (Zone Aménagement Concerté) de Kerarmerien est un parfait exemple. Cette ZAC, dont la création a été décidée en mars 2012, couvrira 40 hectares et permettra d'accueillir environ 1 000 logements. Pour sa construction, la ZAC devra respecter les textes réglementaires.

Cet entretien a été très intéressant pour les élèves. Il leur a permis d'en apprendre plus sur ce sujet et les élèves pourront s'en servir pour consolider leurs arguments pour la production finale de l'EPI (un jeu de rôles sous forme de débat au conseil municipal). « Ce fût une intervention très enrichissante. Désormais, je connais beaucoup mieux l'urbanisme sur la commune dans laquelle j'habite. » a témoigné Damien, élève de 3eA.

